



**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 OCTOBRE 2015**

Date de convocation :

28/09/2015

Date d'affichage de la

convocation :

28/09/2015

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 11

Pouvoirs : 00

Votants : 11

L'an deux mille quinze le 6 Octobre à 20 heures 45.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy PELISSIER maire.

Etaient présents :

Mme Martine AUFFRET, Elisabeth DUFAUD, Clarisse PELISSIER, Elisabeth BERTOLUS, Maryse BARADAT, Séverine LESAFFRE

Mrs Alain DUFAUD, Rodolphe GARNIER, Jean-Pierre VOUTERS, Chandar OUTTIRAPOULLE

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

Absents Excusés :

Secrétaire de séance : M Jean-Pierre VOUTERS

Ont été adoptées à l'unanimité les résolutions suivantes :

↪ **Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 14 avril 2015**

↪ **Abandon de la compétence SILY (Syndicat Interrégional du Lycée de la Queue-lez-Yvelines) par le SIVOM de Montfort l'Amaury**

Nomination de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants qui représenteront la commune au SILY

Délégués titulaires : Elisabeth Dufaud – Martine Auffret

Délégués suppléants : Clarisse Pélissier - Elisabeth BertoluS

↪ **Contrôle d'Assainissement obligatoire**

↪ **SITERR :**

Adhésion de la Communauté d'Agglomération « Rambouillet Territoires »

↪ **Rapport de présentation du Plan Local d'Urbanisme**

Quelques modifications ont été apportées au rapport de présentation du Plan Local d'Urbanisme

↳ SAFER

Renouvellement de la convention de veille et d'intervention foncière – Vigifoncier

↳ Urbanisme

Déclaration Préalable :

DP 078 053 14 Y 0006 M Claudios – 38 Rue de la Masse – Changement de position de la porte d'un garage et transformation d'une fenêtre en baie vitrée – **Non opposition**

DP 078 053 15 Y 0007 – M Bertolus – 4 Rue de la Tuilerie – Construction d'une piscine – **Non opposition**

Permis de construire

PC 078 053 14 Y 0002 – M Jackson – 37 Rue de la Masse – Extension + régularisation d'une annexe construite sans autorisation – **Refus**

↳ Questions diverses

- Le repas des anciens est reporté au mois de janvier en raison des élections régionales du mois de décembre. Lieu à déterminer
- Evocation et approbation de non poursuite relativement à une l'infraction au code de l'urbanisme à ce jour sans objet.
- Une visite du château est prévue le 21 novembre de 10 h 30 à 12 h 00, limitée à 100 places
- Le principe des travaux de voirie de la Rue de la Masse est retenu pour la détermination du Budget Primitif 2016 avec une condition suspensive d'obtention du Programme triennal d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voirie et ses dépendances

Séance levée à 23 h 00

Le Maire

Guy PELISSIER